

Digitales Brandenburg

hosted by **Universitätsbibliothek Potsdam**

Apologie Povr Cevx De La Religion. Svr Les Sviets D'Auersion que plusieurs pensent auoir contre leurs personnes & leur creance

Amyraut, Mayse

Saumur, 1647

Inhaltsverzeichnis

urn:nbn:de:kobv:517-vlib-5565

T A B L E.

- D**Essein de l'ouvrage pag. 1.
Sect. I. Que si on considère ceux de
la Religion dans les devoirs auxquels
ils sont obligés envers les autres entant
qu'hommes, ils ne sont dignes de l'a-
uersion de qui que ce soit. pag. 15.
Sect. II. Que si on considère ceux de
la Religion dans les devoirs aus-
quels ils sont obligés envers le Roy
& l'Etat entant que François, ils ne
sont point dignes de l'auction de qui
que ce soit. pag. 55.
Sect. III. Que si on considère ceux de
la Religion en qualité de Chre-
stiens, ils ne meritent l'auction de
qui que ce soit. Et premierement à
l'égard des creances qu'on leur im-
pute contre verité. pag. 123.
Sect. IV. Que si on considère ceux de la
Religion à l'égard des choses qu'ils ne
croient pas, ils ne meritent point d'a-
uersion. Et premierement touchant
l'innocation des Saints, l'adoration.

TABLE.

- des Images, & le Purgatoire. p. 203.
- Sect. V. Que pour ne croire pas ni la Transsubstantiation, ni le sacrifice de la Messe, ceux de la Religion ne meritent point l'auersion de personne. pag. 249.
- Sect. VI. Que ceux de la Religion ne sont point dignes d'auersion, ni pour ne deferer pas à l'autorité de l'Euesque de Rome comme il le veut, ni pour s'estre separés de la communion de l'Eglise Romaine. pag. 296.
- Sect. VII. Qu'en ce que ceux de la Religion croient effectiuement, ils ne sont dignes de l'auersion de personne; au contraire, qu'ils doiuent estre tenus pour bons Chrestiens. pag. 358.
- Sect. VIII. Qu'en ce que ceux de la Religion font en leurs exercices de pieté en consequence de leurs dogmes, il n'y a rien qui merite qu'on ait aucune auersion pour eux. pag. 425.
- Conclusion. pag. 472.